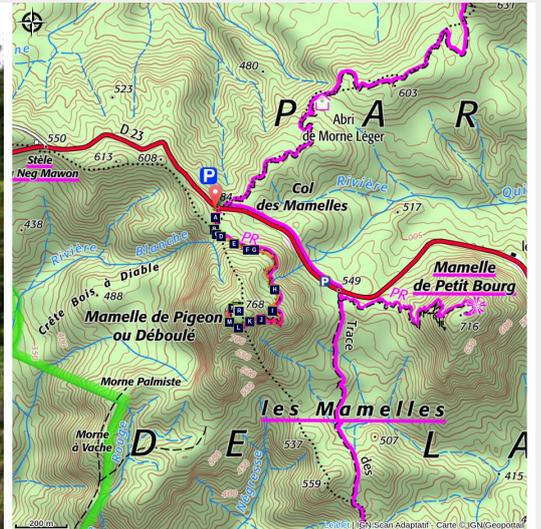


Mamelle de Pigeon

Basse-Terre Nord - Pointe-Noire



Départ du sentier de la Mamelle de Pigeon (PNG)



Une randonnée qui fait la transition entre la forêt humide et la forêt d'altitude. Elle plaira aux amoureux de botanique et pour le point de vue à 360° au sommet.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 45

Longueur : 2.1 km

Dénivelé positif : 161 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Géologie

Itinéraire

Départ : Col des Mamelles, Petit-Bourg

Arrivée : Col des Mamelles, Petit-Bourg

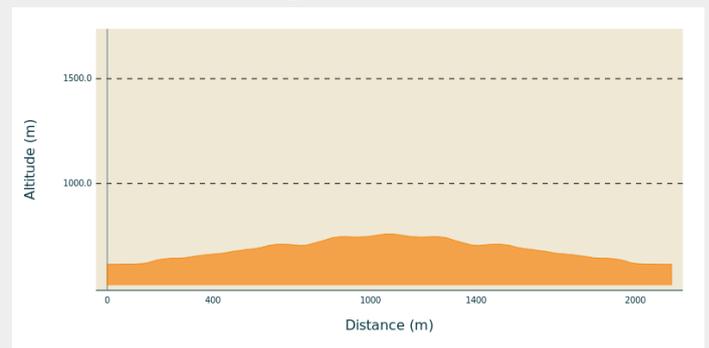
Balisage : — PR

Communes : 1. Pointe-Noire

2. Bouillante

3. Petit-Bourg

Profil altimétrique



Altitude min 614 m Altitude max 759 m

Balisage randonnée : jaune.

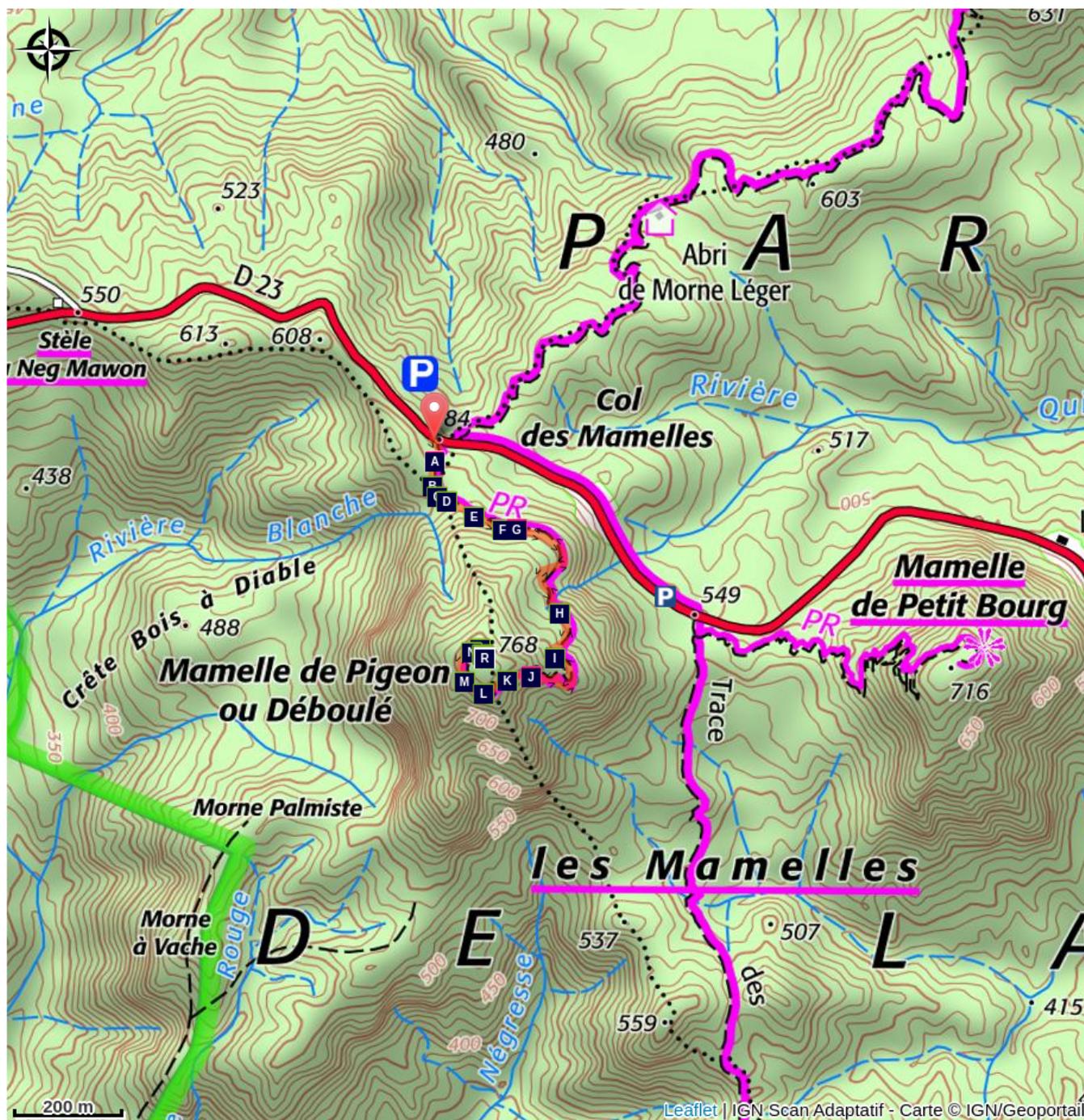
Depuis le parking du Col des Mamelles, traverser la route jusqu'aux panneaux d'information du PNG, situés au départ de la trace. Commencer à monter par l'escalier pavé qui s'enfonce dans la forêt.

Après 10 minutes de marche environ, les pavés laissent place à un sentier aménagé dans la terre glissante.

Continuer sur le même sentier jusqu'au sommet, où un promontoire permet d'admirer un point de vue à 360°.

Faire demi-tour pour redescendre vers le Col des Mamelles par le même chemin.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|---|
|  La formation des Mamelles (A) |  Palmier montagne (B) |
|  Clusia mangle (C) |  Laurier montagne (D) |
|  Utricularia alpina (E) |  "Ailes à mouche" (F) |
|  Point de vue (G) |  "Oreilles d'éléphant" (H) |
|  Bois cotelette blanc (I) |  Point de vue (J) |
|  "Ananas bois" (K) |  Lycopodes (L) |
|  Colibri huppé (M) |  "Bwa bandé" (N) |
|  Fuschia montagne (O) |  "Bois fougou" (P) |
|  Fougère calumet (Q) |  Sommet (R) |

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Etre vigilant dans les déplacements et les traversées sur la route RD23 : important trafic routier.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !

Attention : parkings non surveillés.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.

Voir : <https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#>

-> Pointe à Pitre / Baie-Mahault / Petit-Bourg / Pointe-Noire : ligne 115.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Déposé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,18147 N - Long : 61,73631 W.

Sur la route de la Traversée (RD 23), le parking pour le départ de la trace est situé au Col des Mamelles.

-> En venant de la Côte-sous-le-Vent (Bouillante / Pointe-Noire) : s'arrêter au parking situé au niveau du Col.

-> Par l'autre côté (Prise d'Eau, Petit Bourg) : il faut faire 5 km environ après la Maison de la Forêt pour trouver le parking.

Parking conseillé

Parking du Col des Mamelles

i Lieux de renseignement

Maison de la Forêt

RD 23 - Route de la Traversée, 97170
Petit-Bourg

info@randoguadeloupe.gp

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/maison-de-la-foret>



Source

Rando Guadeloupe

<https://www.randoguadeloupe.gp/>

Sur votre chemin...

La formation des Mamelles (A)

Même si la mise en place des Mamelles est considérée comme récente, il y a entre 2 et 1 millions d'années, la chaîne septentrionale à laquelle les Mamelles appartiennent porte les anciens volcans de l'île.



Palmier montagne (B)

Prestaea montana est de la famille des Arecacées. Ce n'est pas un arbre malgré sa hauteur, il ne possède pas de tronc mais un stipe comme les fougères. Il peut vivre aussi bien en forêt hygrophile (où il peut atteindre une dizaine de mètres de hauteur) qu'en altitude (où il ne dépasse pas deux mètres).

Crédit photo : Emilie Savy / PNG



Clusia mangle (C)

Le Clusia mangle appartient à la famille des Clusiacées ; il est endémique des Petites Antilles. Il est présent au-dessus de 800 m d'altitude, où le vent est souvent violent et l'humidité permanente. C'est un arbrisseau aux feuilles coriaces, charnues et luisantes. Les fruits sont semblables à de grosses olives jaunes-verdâtres de 10 à 20 mm.

Crédit photo : Fabien Salles / PNG



Laurier montagne (D)

Podocarpus coriaceus, de la famille des Podocarpacees, est aussi appelé "Bois rose". Proche des conifères, le laurier montagne est un arbre moyen, 10 à 16 mètres de hauteur. Ses feuilles sont coriaces, semblables à celles du laurier rose : vert sombre sur le dessus, mesurant 6 à 15 cm, pratiquement sans pétiole. Ses fleurs sont discrètes et ses graines brunâtres sur des réceptacles rouges attirent l'attention. Son écorce est fine. Cette espèce antillaise fleurit principalement en décembre / janvier.

Crédit photo : PNG



✿ Utricularia alpina (E)

Utricularia alpina est une plante épiphyte (sur les arbres) ou épilithe (sur les roches). Elle se retrouve à l'horizon supérieur de la forêt hygrophile, forêt de transition, ou formation d'altitude.

Plante carnivore, elle possède de petites outres, sorte de mini estomacs, qui sont dissimulées dans ses racines, lui permettant de digérer de tout petits insectes. Sa floraison a surtout lieu de janvier à août.

Crédit photo : PNG



✿ "Ailes à mouche" (F)

Asplundia rigida, de la famille des Cyclantacées, est surnommée "ailes à mouche" car elle ressemble aux ailes de l'insecte.

Plantes caractéristiques des sous-bois de la forêt hygrophile (qui aime l'humidité), on retrouve trois espèces du genre *Asplundia*. Deux espèces sont terrestres et une espèce est épiphyte et lianescente (lianes grimpant par des racines aériennes).

Crédit photo : Fabien Salles / PNG



📍 Point de vue (G)

Belle ouverture sur le nord de la Basse-Terre.

Crédit photo : PNG



✿ "Oreilles d'éléphant" (H)

Philodendron giganteum ou Siguine blanche, est une espèce épiphyte ou terrestre qui affectionne les endroits humides ou ombragés.

Elle pousse aussi bien à terre que sur les rochers ou dans les arbres. Elle développe de nombreuses racines aériennes très longues, utilisées en vannerie. Ses feuilles sont vert sombre de très grande taille, charnues et luisantes. Chaque feuille est portée par un gros pétiole de 0,60 à 1m50 de longueur, lui même inséré sur une grosse tige courte posée sur des troncs ou des rochers.

Crédit photo : Fabien Salles / PNG



✿ Bois cotelette blanc (I)

Le Bois cotelette blanc (*Miconia mirabilis*) a un tronc cannelé à écorce blanche. C'est un bois dur, caractéristique des milieux ouverts (pionniers) car il aime la lumière. On le rencontre souvent le long des chemins au côté de fougères arborescentes ou du bois canon.

Crédit photo : PNG



📍 Point de vue (J)

Point de vue

Crédit photo : PNG



✿ "Ananas bois" (K)

Glomeropitcairnia penduliflora ou "Zanana mawon" en créole, est de la famille des Broméliacées. C'est une herbe tropicale, épiphyte (sur les branches des arbres), ou terrestre. Ses feuilles sont droites, rigides et épaisses. Disposées en rosettes, elles accumulent beaucoup d'eau et sont le refuge de certaines grenouilles. Une hampe florale se dresse en son centre.

Crédit photo : PNG



✿ Lycopodes (L)

Ce genre, *Lycopodium*, regroupe plusieurs espèces. Ils sont botaniquement proches des Fougères et des Sélaginelles. Faisant partie des pionniers végétaux, les Lycopodes se réinstallent en priorité après une éruption volcanique par exemple. La multiplication est assurée par des spores produites en quantité dans de petits épis denses réfractés, situés à l'extrémité des rameaux.

Crédit photo : Fabien Salles / PNG



Colibri huppé (M)

Orthorhyncus cristatus, appelé localement "Foufou" en créole, est un petit oiseau avoisinant les 8 cm, au plumage vert irisé avec le ventre noirâtre. Le Colibri huppé présente un dimorphisme sexuel, marqué par la présence d'une huppe sur le sommet de la tête des mâles.

Il se nourrit essentiellement du nectar des fleurs et en assure ainsi la pollinisation, en passant de fleur en fleur.

Crédit photo : F. Hemery



"Bwa bandé" (N)

Le Bois bandé (*Richeria grandis*) appartient à la famille des Euphorbiacées. C'est une essence de grande taille reconnaissable à ses feuilles coriaces et à son écorce brun rougeâtre malheureusement trop souvent victime de prélèvements abusifs. Appelé aussi "bwa-bandé" en créole, il est réputé pour ses propriétés aphrodisiaques. Son bois était utilisé pour les charpentes et en menuiserie. Ses fruits sont très caractéristiques : ils forment de petites capsules ayant l'aspect de raisins verts et qui s'agglutinent en grand nombre sur les branches.

Crédit photo : Fabien Salles / PNG



Fuschia montagne (O)

Le Fuschia montagne, *Charianthus alpinus*, appartient à la famille des Melastomatacées. Il est endémique des Petites Antilles.

Mesurant de 1 à 2 mètres de hauteur, ses feuilles à 5 nervures basales sont remarquables avec leurs fleurs fuschia qui attirent les colibris.

Crédit photo : Fabien Salles / PNG



"Bois foufou" (P)

Palicourea crocea, de la famille des Rubiacées, est un arbuste de 2 à 4 mètres de hauteur mais n'atteignant que 50 cm en altitude. Ses grandes inflorescences colorées attirent les colibris, notamment les colibris huppés appelés localement "foufou", d'où le nom vernaculaire de cette plante.

Crédit photo : Nadia Liagre / PNG



Fougère calumet (Q)

La fougère calumet (*Dicranopteris pectinata*) appartient à la famille des Gleicheniacées. C'est une espèce pionnière caractéristique du milieu ouvert et ensoleillé. Elle colonise les zones de glissement de terrain, le bord des routes forestières, les bords de rivières et de façon générale, toutes les surfaces décapées très abruptes en zone humide. Son réseau de racines souterraines joue un rôle actif de consolidation mécanique de la couche superficielle du sol.

Crédit photo : PNG



Sommet (R)

Le sommet offre un large point de vue grâce au promontoire aménagé.

Le sol est tapissé de fougères calumet (*Dicranopteris pectinata*).

Crédit photo : Emilie Savy / PNG